

Politique en matière de droits de la personne de Major Drilling

La politique prend effet à
compter du
15 juin 2021

En tant que prestataire de services responsable de l'industrie du forage minier, Major Drilling s'engage à respecter et à observer tous les droits de la personne, comme définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans la Déclaration sur les principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du Travail.

Major Drilling s'engage à exercer ses activités en respectant les normes les plus strictes en matière d'éthique commerciale et de comportement social, et a mis en place un certain nombre de politiques et de procédures qui décrivent comment elle s'attend à ce que ces normes soient respectées, notamment :

- [Code d'éthique professionnelle régissant la conduite](#) et [Programme de dénonciation de tiers](#) associé
- [Politique en matière d'environnement, de société et de gouvernance](#)
- [Politique de lutte contre la corruption](#)
- [Politique sur la diversité](#)
- [Normes et procédures en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de collectivités](#)

Respecter les libertés et les droits fondamentaux de nos employés et des collectivités susceptibles d'être touchés par nos activités est la pierre angulaire de nos efforts en matière de responsabilité sociale. Nous reconnaissons et respectons la législation applicable en matière de travail, de travail des enfants, d'esclavage moderne et d'emploi, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les mêmes lois. Celles-ci incluent les interdictions concernant le travail des enfants, la main-d'œuvre forcée, les comportements discriminatoires, le trafic d'êtres humains et toute forme d'esclavage moderne, ainsi que la reconnaissance des droits et libertés d'association et de négociation collective.

Le rôle de nos parties prenantes

Que vous soyez un employé, un entrepreneur, un fournisseur ou une autre partie prenante de notre entreprise, nous vous demandons de vous approprier cette politique et de veiller à ce que vous et les autres continuiez à favoriser sa bonne application. C'est en adhérant à cette politique que notre entreprise pourra devenir meilleure, plus durable et responsable.



David B. Tennant
Président du conseil d'administration



Denis Larocque
Président et président-directeur général